



2^e trimestre 2019 Baisse de l'emploi salarié

Au 2^e trimestre 2019, l'emploi salarié se contracte en Martinique après un début d'année dynamique. Les suppressions d'emploi concernent essentiellement les services non marchands. Les effectifs salariés dans le secteur tertiaire marchand hors intérim et l'industrie se maintiennent au 2^e trimestre. L'emploi dans la construction progresse. L'emploi intérimaire connaît un rebond au 2^e trimestre rattrapant le niveau de fin 2018.

Béatrice Céleste, Floraline Cratère, Marion Lauvaux, Insee

Le secteur privé stimule les créations d'emploi salarié

En Martinique, l'emploi salarié se replie au 2^e trimestre 2019 (- 0,2 % par rapport au 1^{er} trimestre) après deux trimestres consécutifs de hausse (*figure 1*). Cette baisse est liée aux suppressions nettes d'emploi dans la sphère publique (- 1,0 %) atténuée par les créations d'emploi dans le secteur privé (+ 0,2 %).

Sur un an, l'emploi salarié reste en hausse (+ 2,6 %). Avec 3 100 emplois supplémentaires sur un an, l'effectif salarié s'établit à 124 300 au 2^e trimestre 2019 en Martinique. Ces créations nettes d'emplois sont concentrées dans le secteur privé avec une hausse de + 3,6 % alors que les effectifs salariés ne progressent que de 0,5 % dans le secteur public.

En France (hors Mayotte), l'emploi salarié est en hausse sur un an (+ 1,1 %) également stimulé par la sphère privée.

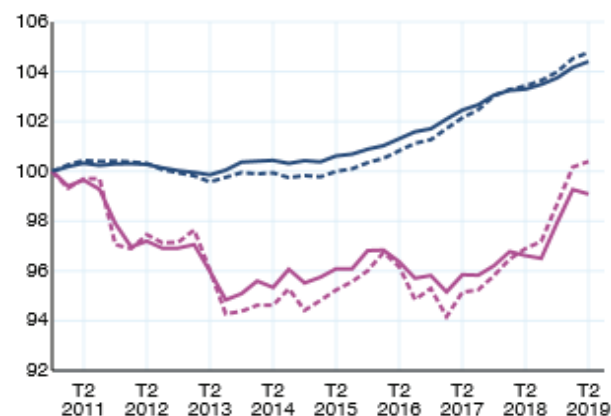
Les services non marchands en perte de vitesse

Au 2^e trimestre 2019, l'emploi dans les services non marchands recule (- 0,9 % après + 1,3 % au trimestre précédent) (*figure 2*). Les effectifs salariés dans le secteur restent néanmoins en hausse sur un an (+ 1,0 %). Les services non marchands totalisent ainsi 49 300 salariés au 2^e trimestre 2019, soit deux salariés sur cinq en Martinique. Ils exercent essentiellement

1 Évolution de l'emploi salarié

- Emploi salarié total - Martinique
- Emploi salarié total - France hors Mayotte
- - - Emploi salarié privé - Martinique
- - - Emploi salarié privé - France hors Mayotte

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

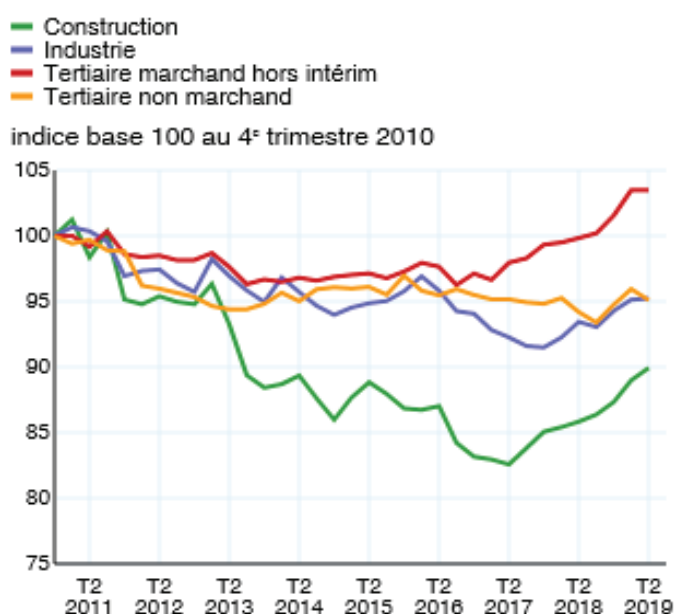
dans l'enseignement, l'administration publique, la santé ou l'action sociale

Les effectifs salariés dans le secteur tertiaire marchand hors intérim se maintiennent au 2^e trimestre 2019. Les suppressions d'emploi se concentrent dans l'hébergement-restauration (-1,5% après +6,4%). Ces pertes sont compensées par les créations d'emplois dans les activités liées au commerce et à la réparation d'automobiles et de motos. L'emploi dans le secteur tertiaire marchand est en hausse sur un an (+3,7%) grâce au bon démarrage de l'année.

Dans le secteur de la construction, la croissance de l'emploi salarié ralentit au 2^e trimestre (+1,0% après +1,9% au trimestre précédent). Toutefois, le rythme des créations d'emplois reste soutenue sur un an (+4,8%).

Au 2^e trimestre 2019, les effectifs salariés se stabilisent dans l'industrie martiniquaise (+0,1% après +0,9%). Ils progressent davantage sur un an (+1,9%). Le secteur secondaire regroupe ainsi 8 400 salariés au 2^e trimestre retrouvant un niveau comparable à celui de 2015.

2 Évolution de l'emploi salarié par secteur



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Avertissement

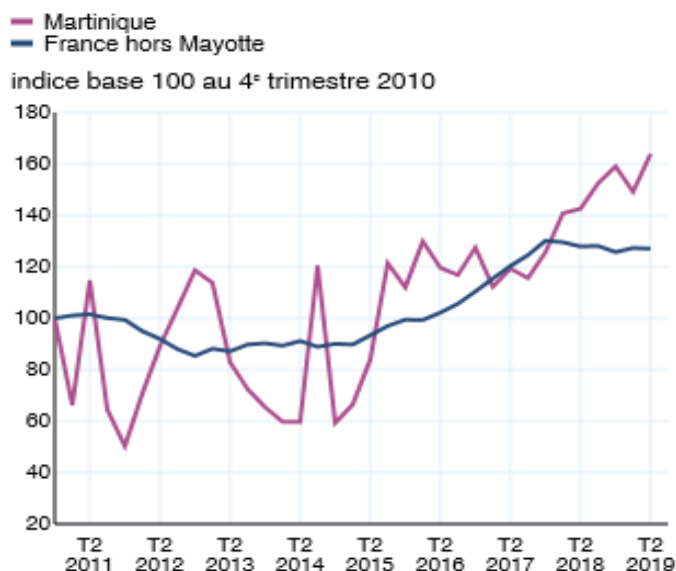
Depuis la publication de juillet 2018, portant sur le premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) publiées au niveau localisé (région et département) est étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte) et à l'ensemble de l'emploi salarié. Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs. De plus, les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution. Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

Hausse du recours à l'intérim

L'emploi dans le secteur intérimaire rebondit au 2^e trimestre 2019 (+9,8% après -6,2% au 1^{er} trimestre) (figure 3). La baisse des contrats d'intérim au début d'année est largement compensée par les recrutements d'intérimaires du 2^e trimestre. Le recours à l'intérim est en nette progression sur un an (+15,0%). Ainsi, le nombre de travailleurs intérimaires s'élève à 2 100 au 2^e trimestre 2019. Ce niveau n'avait jamais été atteint en Martinique.

A contrario l'emploi intérimaire se replie en France (hors Mayotte) (-0,2% après +1,3%). Sur un an, il est également en baisse (-0,7%).

3 Évolution de l'emploi intérimaire

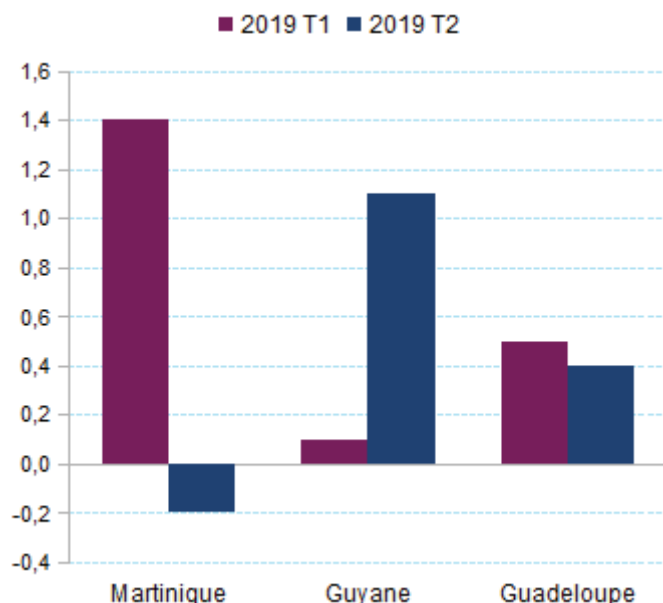


Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

4 Évolution de l'emploi salarié total par département

en % par rapport au trimestre précédent)



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi de nouveau dynamique en Guyane

En Guyane, la hausse des effectifs salariés accélère au 2^e trimestre 2019 (+ 1,1 %) après un essoufflement au 1^{er} trimestre (+ 0,1 %) (figure 4). Cette hausse concerne tous les secteurs : + 1,8 % dans le secteur marchand hors intérim, + 0,6 % dans les services non marchands, + 1,1 % dans l'industrie, + 2,0 % dans la construction et + 1,4 % dans le secteur intérimaire. Au 2^e trimestre 2019, la Guyane totalise ainsi 54 700 emplois salariés.

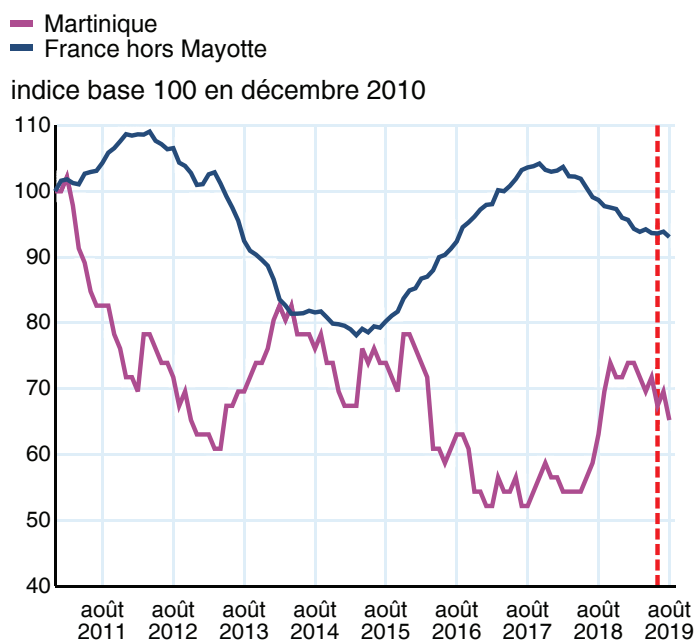
En Guadeloupe, la croissance de l'emploi salarié se prolonge au 2^e trimestre (+ 0,4 % après + 0,5 %). En effet, l'emploi intérimaire connaît un rebond au 2^e trimestre (+ 15,5 % soit 300 emplois supplémentaires) générant plus d'emplois que le secteur tertiaire marchand hors intérim (+ 0,7 % soit 250 emplois supplémentaires). La croissance de l'emploi salarié ralentit dans la construction et l'industrie (respectivement + 1,1 % et + 0,2 %) et recule dans les services non marchands (- 0,2 %). Au 2^e trimestre 2019, la Guadeloupe totalise 119 700 emplois salariés.

Baisse du nombre de logements autorisés à la construction

À la fin du 2^e trimestre, les autorisations de construction de logements sont en repli en Martinique. Entre juillet 2018 et juin 2019, 3 200 permis de construire ont été délivrés dans la région. Ce cumul sur douze mois est en recul par rapport à celui du trimestre précédent (- 6,7 % après + 1,0 %). Sur un an, le nombre de logements autorisés à la construction reste en forte hausse en Martinique (+ 21,5 %) contrairement à la tendance nationale (- 7,2 % en France hors Mayotte) (figure 5).

L'activité de mise en chantier de logements est en baisse mi-2019. De juillet 2018 à juin 2019, le nombre de logements commencés recule de 2,9 % par rapport au trimestre précédent. Sur un an, il reste stable, par rapport à la fin du 2^e trimestre 2018. Au niveau national, l'encours des logements mis en chantier est en baisse ce trimestre (- 1,4 %) et davantage sur un an (- 5,0 %).

5 Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Notes : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDES, Sit@del2.

La hausse de la fréquentation touristique se poursuit

En Martinique, avec 297 000 nuitées, la fréquentation des hôtels, classés ou non, augmente de 2,9 % au deuxième trimestre 2019 (figure 6), par rapport à la même période en 2018. Cette augmentation est dans la continuité des tendances observées depuis deux ans : 7,4 % en 2018 et 17,0 % en 2017. Le mois de juin a été le plus favorable (+19,2 %), après une baisse de 13,5 % en mai.

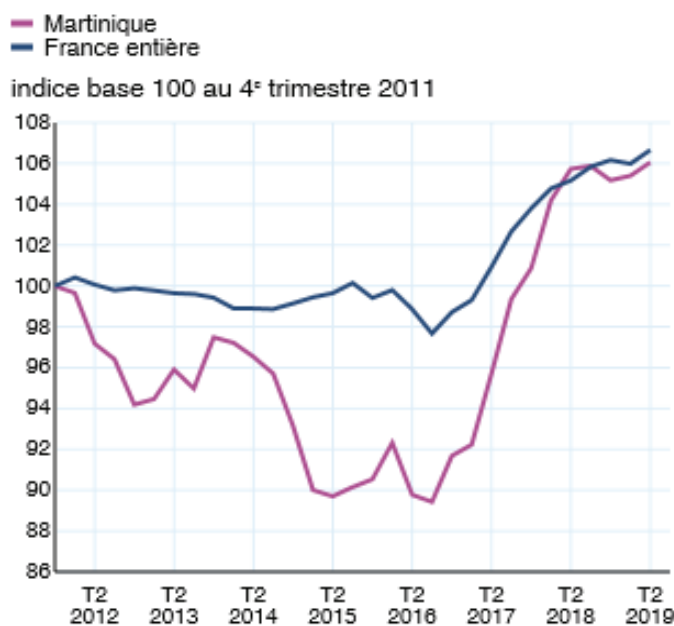
Le nombre de passagers à l'aéroport (hors transit) augmente de 12,2 % par rapport au même trimestre l'année précédente.

Les hôtels d'entrée de gamme (1 ou 2 étoiles) et de haute gamme (4 ou 5 étoiles) sont les principaux bénéficiaires de la hausse de la fréquentation (respectivement + 16,6 % et + 15,9 %). En revanche, les 3 étoiles sont en perte de vitesse ce trimestre (- 2,2 %).

Dans l'hôtellerie haut de gamme, la fréquentation de la clientèle non résidente en France ou dans les DOM est en baisse (- 57,0 % ce trimestre) au profit de la clientèle résidente (+ 30,6 %). La clientèle non résidente a privilégié les hôtels d'entrée de gamme et a multiplié par trois la fréquentation de ce type d'hébergement. Elle a également porté son choix sur les 3 étoiles (+ 30,7 %).

Le taux d'occupation (57,2 %) est en hausse de 2,2 points par rapport au deuxième trimestre 2018. Sur la période, la légère diminution du nombre de chambres offertes (- 0,5 %) masque des disparités selon le type d'hôtel. Si l'offre a progressé dans les hôtels d'entrée (+ 13 %) et de haute gamme (+ 25,4 %), elle diminue dans le moyen de gamme (- 8,8 %). Ces résultats expliquent l'évolution respective des nuitées dans ces catégories d'hôtel.

6 Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Note : données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul des quatre derniers trimestres en base 100 au 4^e trimestre 2010.

Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Avertissement – Révision des séries concernant les hôtels à partir du 1^{er} janvier 2019

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions (en savoir plus)

Petite reprise de la création d'entreprises

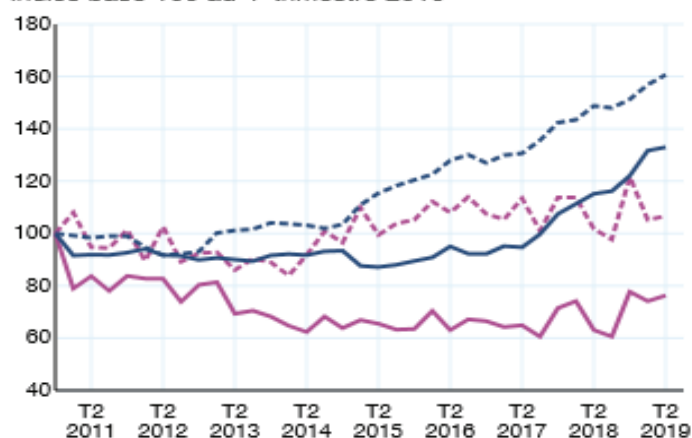
Au deuxième trimestre 2019, en Martinique, 918 entreprises ont été créées. Les créations d'entreprises se maintiennent à un niveau élevé depuis le 4^e trimestre 2018. Ce trimestre, les immatriculations augmentent de 2,9 % par rapport au trimestre précédent (figure 7). Hors micro-entrepreneurs, la progression est plus modérée (+ 1,3 %). Le micro-entrepreneuriat est à l'origine d'une création d'entreprise sur trois.

Les créations d'entreprises dans les secteurs de l'industrie et de la construction sont moins nombreuses qu'au 1^{er} trimestre (- 9,4 % et - 4,6 %). Ces baisses sont compensées par le dynamisme du secteur du « commerce, transport et hébergement-restauration » ainsi que des services (respectivement + 9,0 % et + 2,3 %). Le secteur tertiaire regroupe ainsi quatre créations d'entreprises sur cinq.

7 Créations d'entreprises

--- Martinique hors micro-entrepreneurs
--- France entière hors micro-entrepreneurs
--- Martinique y compris micro-entrepreneurs
--- France entière y compris micro-entrepreneurs

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Sur un an, la hausse du nombre de créations d'entreprises est très forte (+ 20,9 %), plus que l'évolution nationale pourtant élevée (+ 15,5 %). Il s'agit ici d'un rattrapage consécutif des 2^e et 3^e trimestres 2018 où la création était au plus bas. Hors micro-entrepreneurs, cette croissance est moins marquée (+ 4,8 %). Cette hausse est essentiellement due aux secteurs tertiaire : la création d'entreprises dans le secteur du commerce, transports et restauration-hébergement croît de 24,2 % et dans celui des services de 29,4 %. Les autres secteurs atténuent cette dynamique. L'industrie perd 15,8 % de ses créations et la construction 1,2 %.

La croissance française résiste au ralentissement mondial

Malgré un contexte international morose, l'activité française a résisté au deuxième trimestre 2019 (+0,3 % comme au trimestre précédent) soutenue par la demande intérieure. La consommation a crû à un rythme modeste mais régulier, soutenue par les gains de pouvoir d'achat. L'investissement privé comme public a été dynamique, notamment en construction, porté par le cycle électoral municipal et par des conditions de financement favorables. Avec plus de 50 000 créations nettes d'emploi au deuxième trimestre, le taux de chômage s'est replié à 8,5 %.

Le moral des entrepreneurs et des ménages atteignent des niveaux relativement élevés : le PIB français progresserait donc à un rythme régulier d'ici la fin de l'année (+0,3 % par trimestre) malgré une contribution nulle du commerce extérieur, selon la Note de conjoncture nationale de l'Insee. En moyenne annuelle, il croîtrait de 1,3 % en 2019 (après +1,7 % en 2018).

Au niveau international, les tensions commerciales se concrétisent et les incertitudes s'accroissent

Les perspectives mondiales continuent de s'assombrir, sous l'effet notamment de l'escalade protectionniste entre la Chine et les États-Unis et des incertitudes liées au Brexit. La production industrielle allemande est, par exemple, particulièrement affectée. Prenant acte de ce contexte, les banques centrales assouplissent à nouveau leur politique monétaire, aux États-Unis comme en Europe. À l'image de la plupart des grandes économies, l'activité de la zone euro ralentirait en 2019 (+1,12% en 2019 après +1,9 %).

Définitions

Le régime du **micro-entrepreneur** (anciennement auto-entrepreneur) s'applique aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire.

Résidents : les personnes, quelle que soit leur nationalité, dont le domicile principal est en France.

Non résidents : les personnes, quelle que soit leur nationalité, dont le domicile principal est à l'étranger.

Insee Service Territorial de Martinique
Centre technopole de Kerlys - bâtiment D1
5, rue Saint-Christophe - CS 10641
97262 Fort de France Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Sylvie BLANC

Rédacteur en chef adjointe :
Maud TANTIN MACHECLER

Mise en page
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8106
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- 1^{er} trimestre 2019 « Hausse de l'emploi salarié dans tous les secteurs », Insee Conjoncture Martinique n°6, juillet 2019.
- Note de conjoncture « Entre risques commerciaux et soutiens budgétaires », Insee juin 2019.
- Tableau de bord Conjoncture Martinique : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2122310>
- Statistiques de l'emploi intérimaire : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/l-emploi-interimaire>
- Statistiques du logement : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/logement>

